

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-DAMIEN**

**Procès-verbal de l'assemblée générale de parents de l'école secondaire de St-Damien,
tenue le 16 septembre 2025 à 18 h 00 à la cafétéria.**

SONT PRÉSENTS

Sabine Prévost
Isabelle Vachon
Aurélie Brestolli
Karine Godbout
Valérie Chabot
Nancy Chamberland
Mélanie Dion

Laure-Lou Moreau
Nathalie Mercier
Morris Sianghio
Maude Drolet
Josiane Demers
Karine Longchamps

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Mélanie Dion, présidente du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue à tous et présente les personnes présentes du conseil d'établissement 2024-2025.

AG-25-26-01 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Mélanie Dion, présidente du conseil d'établissement, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mélanie Dion, appuyé par Nancy Chamberland et résolu :
QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-25-26-02 3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS DU 10 SEPTEMBRE 2024

Madame Mélanie Dion, présidente du conseil d'établissement, fait la lecture du procès-verbal.

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Nancy Chamberland, et résolu :
QUE le procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 10 septembre 2024 soit approuvé tel que déposé.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SUIVI :

Aucun suivi

4. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE

Mélanie Dion propose et présente Aurélie Brestolli pour être secrétaire. Il est proposé par Mélanie Dion, appuyé par Valérie Chabot, et résolu : QUE Aurélie Brestolli agisse comme secrétaire de l'assemblée générale des parents. Aurélie accepte.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Mélanie Dion présente le bilan de l'année scolaire 2024-2025. On y retrouve les réalisations.

Elle encourage tous les parents à s'impliquer dans le conseil d'établissement.

6. Clientèle et perspective 2025-2026

Madame Prévost informe les parents de la clientèle et du plan d'action pour 2025-2026. 383 élèves sont attendus cette année à notre école.

Portrait et clientèle

- Profil alternatif: 12 élèves
- FMS : 11 élèves
- 1^{re} secondaire : 94 élèves
- 2^e secondaire : 73 élèves
- 3^e secondaire : 78 élèves
- 4^e secondaire : 60 élèves
- 5^e secondaire : 55 élèves

Total : 383 élèves



Plan d'action 2025-2026

- Poursuivre le développement professionnel de chaque membre de l'équipe en préconisant l'approche collaborative;
- Poursuivre le plan d'action du projet éducatif :
 - augmenter le taux de réussite des élèves du 1^{er} cycle en français, lecture et écriture;
 - améliorer les pratiques lors du passage primaire/secondaire
 - poursuivre l'implantation des concentrations.



7. Formation du conseil d'établissement

7.1 Rôle du conseil d'établissement et formation obligatoire

Le conseil d'établissement est un lieu d'expression. Nous sommes dans le district 3 qui englobe le pôle 3 et le pôle 6.

Madame Sabine Prévost informe que tout nouveau membre du Conseil d'établissement doit suivre une formation en ligne obligatoire.

Elle nous présente également une vidéo explicative sur ce qu'est un conseil d'établissement afin de comprendre le rôle de celui-ci.

Madame Prévost présente le besoin pour le conseil d'établissement 2025-2026 pour les parents, soit : 2 postes à combler : Nancy Chamberland et Karine Godbout + 1 parent substitués. Nous avons également reçu la lettre de démission de Madame Amélie Arbour-Lasalle qui a effectué un an sur son mandat de deux ans. Un 3^e poste est donc à combler.

AG-25-26-03 7.2 Désignation d'un président d'élection

Sabine Prévost propose Isabelle Vachon comme présidente d'élection, et secondé par Mélanie Dion.

Isabelle Vachon agira comme présidente d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-25-26-04 7.3 Désignation de deux scrutateurs

Mesdames Laure-Lou Moreau et Nathalie Mercier se présentent.

Les deux personnes acceptent.

Laure-Lou Moreau et Nathalie Mercier sont désignées pour les 2 scrutatrices pour l'élection.

AG-25-26-05 7.4 Mise en candidature

La présidente d'élection informe l'assemblée qu'il y a trois postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école. De plus, nous devons également élire un parent substitut.

Poste vacant : Nancy Chamberland

Poste vacant : Karine Godbout

Poste vacant (démission) : Amélie Arbour-Lasalle

La première rencontre aura lieu mardi le 7 octobre à 18h30 à la bibliothèque.

MISES EN CANDIDATURE	PROPOSÉE PAR	SECONDÉE PAR	ACCEPTÉE
Madame Nancy Chamberland	Karine Godbout	Aurélie Brestolli	Accepté
Madame Karine Godbout	Nancy Chamberland	Aurélie Brestolli	Accepté
Madame Laure-Lou Moreau	Laure-Lou Moreau	Valérie Chabot	Accepté
Madame Maude Drolet	Maude Drolet	Mélanie Dion	Parent substitut

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-25-26-06 7.5 Élections

Il n'y a pas d'élections puisqu'il y avait trois postes à combler en tant que parents, ces trois postes sont comblés par Madame Nancy Chamberland, Madame Karine Godbout et Madame Laure-Lou Moreau. Madame Maude Drolet accepte d'être le parent-substitut. Aucune autre mise en candidature, nous n'avons donc pas besoin d'aller en élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-25-26-07 8. Nomination d'un représentant au comité de parents

La présidente d'élection informe l'assemblée qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au comité de parents de la commission scolaire et d'élire un substitut à ce représentant.

Ces représentants doivent être membres du conseil d'établissement.
Il est convenu avec l'assemblée ce qui suit :

QUE la personne suivante est élue à l'assemblée générale de parents pour une durée de 1 an comme représentant au comité de parents au centre de services scolaire de la Côte-Sud, à savoir : Madame Karine Godbout.

La première rencontre est le 21 octobre 2025 au CSS à Montmagny.

Il n'y a pas de parent substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. Questions diverses

- Madame Karine Godbout demande si l'interdiction du cellulaire n'est pas trop difficile à gérer : la réponse est non, tout se passe bien, il y a une très belle collaboration des élèves.

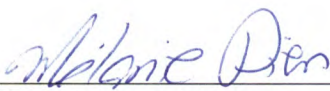
10. Prix de présence (facture scolaire)

Un prix de présence est offert à tous parmi l'assemblée, le remboursement d'une facture scolaire et tous les niveaux y participent

La gagnante est : Madame Karine Longchamps, parent de Madisson Gagnon-Thibeault de 1^{ère} secondaire.

AG-21-22-08 11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 18 heures 50 minutes par
Nancy Chamberland, et appuyé par Valérie Chabot,
que l'assemblée soit levée.



Mélanie Dion, présidente



Sabine Prévost, directrice